

# AMBLAINVILLE

## SANDRICOURT

Mag

Si vous aimez votre  
commune :

Ramassez  
les



de vos  
CHIENS!



**Des enfants  
concernés**



## La commune avance.

Mesdames et Messieurs,  
Mes Chers amis,

Le printemps devrait pour chacune et chacun d'entre nous être synonyme d'espoir et de renouveau, de bien-être et d'épanouissement. Après plusieurs années marquées par les restrictions sanitaires et sociales, avec le retour des beaux jours arrivent de nombreuses festivités municipales ou associatives.

Notre quotidien est hélas marqué par la situation économique avec une inflation qui ne cesse d'augmenter, touchant tout le monde et fragilisant de nombreuses personnes. La situation internationale avec les guerres et les nombreux points de tensions qui existent aux quatre coins du monde, le changement climatique, après un été caniculaire et un hiver sec la sécheresse n'en finit pas et menace de nombreuses régions pour leur approvisionnement en eau. L'Oise elle-même est touchée par des restrictions d'utilisation.

Parallèlement, j'entends certain(e)s se plaindre du changement du petit village de leur enfance en commune de demain.

Je répondrais qu'Amblainville n'a pas d'autre alternative si elle ne veut pas périlcliter. Pourquoi cette croissance est-elle vitale ? Tout d'abord, cela garantit la vitalité de notre tissu social et économique. Une population dynamique apporte de nouvelles idées, de la diversité culturelle et une énergie qui stimule le développement local. Une augmentation maîtrisée de notre population signifie également une augmentation de revenus fiscaux, ce qui nous permettra d'investir davantage dans nos infrastructures, nos services publics et nos programmes sociaux et culturels pour le bien être de tous.

Nous nous devons d'agir de manière proactive pour mettre en avant notre commune et créer un environnement propice à la croissance économique et sociale.

Nous avons réussi à promouvoir notre territoire en tant que lieu d'opportunité économique en hébergeant de nouvelles entreprises de renom avec des statuts fiables et des offres d'emplois pour nos locaux. Les commerces renaissent, se développent et pourront vivre grâce à

l'augmentation de la population ainsi qu'à l'envie que nous avons de consommer mieux et local.

Nous comprenons que certaines décisions ou actions puissent sembler déconcertantes ou même frustrantes à première vue. Cependant, nous tenons à souligner que chaque mesure que nous prenons est basée sur une réflexion approfondie et une analyse minutieuse des avantages et inconvénients potentiels pour la population. Nous devons garder à l'esprit que notre objectif principal est d'assurer un environnement sûr, prospère et épanouissant pour chaque résident de notre commune. Cela signifie prendre parfois des décisions difficiles qui peuvent susciter des interrogations. Nous sommes ouverts à la discussion et aux explications. Il suffit de se rendre à la mairie ou de solliciter un RDV.!

En mon nom et celui du conseil municipal, je vous souhaite de passer un très bel été à toutes et à tous.

*Joël Vasquez*

### Ouverture et permanence téléphonique de la Mairie

Lundi : fermé  
Mardi : 13h/17h  
Mercredi : 8h/11h45  
13h/17h  
Jeudi : 13h/17h  
Vendredi : 13h/17h  
Samedi : 9h/11h45

**le dernier samedi du mois uniquement**

### Police municipale

03 44 52 35 20

Directeur de la publication :  
Joël Vasquez, maire d'Amblainville

Rédaction :  
Noël Bunouf  
Gilles Haberkorn - Eloïse Fouquet  
Aurélié Massart-Champion  
Karen Schirar  
Photos : Mairie et Eliane Bunouf  
Imp. Houdeville - 800 exemplaires

### Horaires de la Poste

Lundi : 14h/17h15  
Mardi : 14h/17h15  
Mercredi : fermé  
Jeudi : 14h/17h15  
Vendredi : 14h/17h15  
Samedi : fermé  
Tél : 03 44 03 53 91

### Coordonnées de la Mairie

Place du 11 novembre - 60110 - AMBLAINVILLE  
Téléphone : 03 44 52 03 09  
E-mail : [amblainville@amblainville.fr](mailto:amblainville@amblainville.fr)  
Site Internet : [www.amblainville.fr](http://www.amblainville.fr)

### Coordonnées des écoles et du centre de loisirs

Maternelle : 03 44 08 88 07 - Élémentaire : 03 44 22 13 80  
Centre de Loisirs : 03 44 22 04 29

### Horaires de la Bibliothèque

Lundi : fermé  
Mardi : fermé  
Mercredi : 15h/17h  
Jeudi : fermé  
Vendredi : 16h/18h  
Samedi : 10h30/12h

Vacances scolaires : mercredi  
16h30/18h30  
Tél : 03 44 22 80 73

# Budget

## UN BUDGET AMBITIEUX ET RESPONSABLE

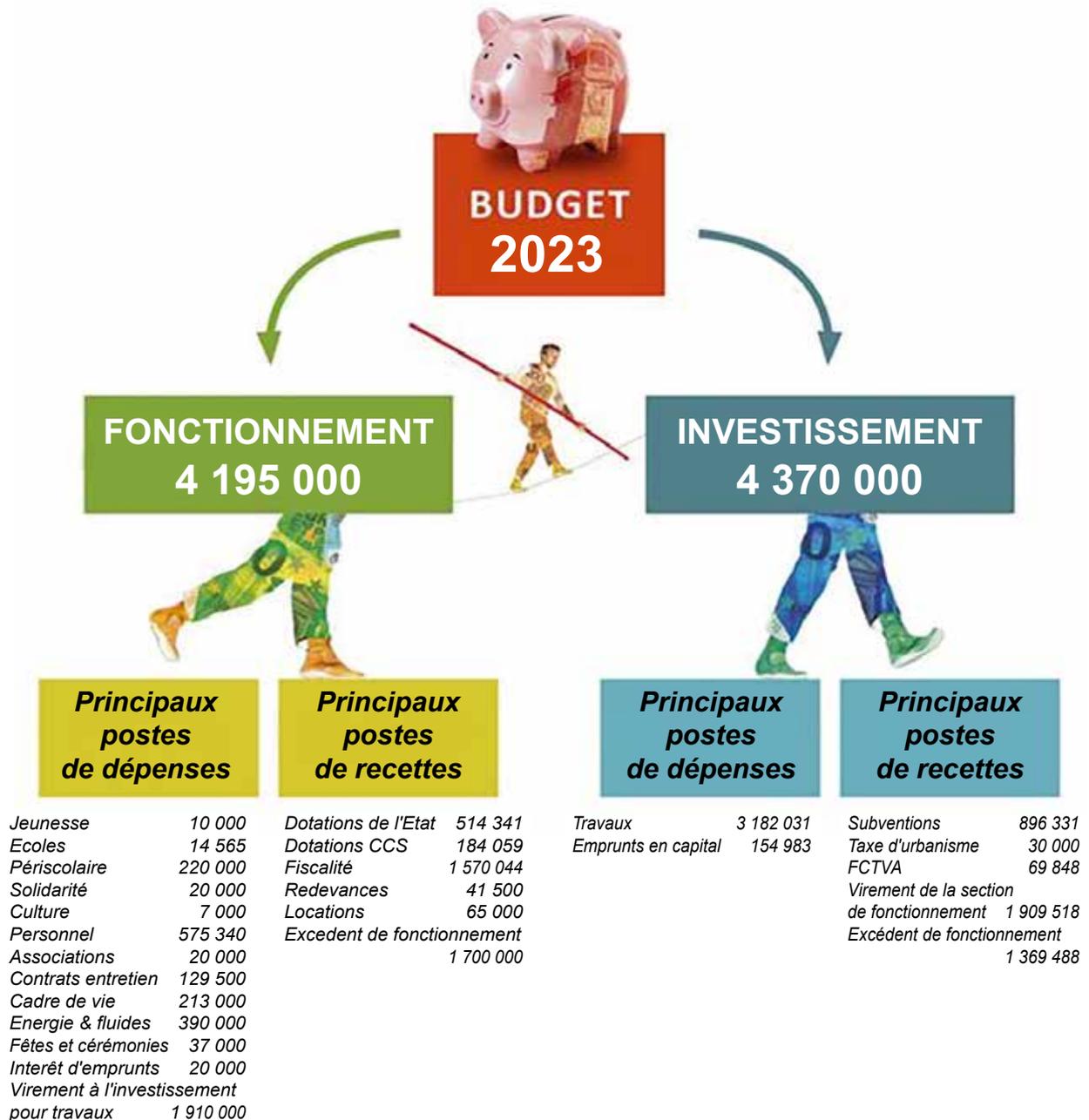
Le budget d'une collectivité... Question cruciale puisqu'il touche directement votre argent ! Vous vous interrogez sur son utilisation, et vous avez raison.

Les finances des collectivités ont été mises à rude épreuve, tant par la crise sanitaire que par l'augmentation massive des coûts de l'énergie passée de 100 000 à 400 000 euros. L'envolée tarifaire, la stagnation des recettes, le désengagement de l'état, la baisse des dotations et les règles imposées par celui-ci, qui ne cessent de changer en cours d'année, souvent au détriment des communes, placent de nombreuses collectivités dans l'impossibilité de boucler leur budget. Certaines villes ont restreint l'ouverture des équipements publics et ont diminué leurs prestations ou fermé des équipements sportifs.

Pour AMBLAINVILLE, faire des choix budgétaires, c'est préparer l'avenir en rendant possible des projets structurants, tels que la requalification des rues, l'enfouissement des réseaux et la mise à disposition des associations des équipements modernes et répondant aux nouvelles normes. La ville continuera également de soutenir massivement les associations, qui œuvrent au quotidien pour une société plus juste et plus solidaire.

C'est dans ce contexte et afin de préparer notre futur que, le 3 mai dernier, lors du vote du budget, nous avons décidé avec regret d'augmenter le taux de la part communale de la taxe foncière de 2%.

Rappelons que ce taux n'avait pas bougé depuis 22 ans.



## Economie et commerces

La société Bergerat Monnoyeur, concessionnaire des engins de travaux publics Caterpillar, actuellement installée à Saint-Denis a décidé de s'implanter dans la ZAC des vallées à Amblainville. Par souci d'écologie, l'entreprise a planté symboliquement un jeune chêne en lieu et place de la traditionnelle première pierre. Cette cérémonie, lançant la construction d'un bâtiment de 15.500 M<sup>2</sup> sur 7 hectares, a eu lieu en présence de Nathalie RAVIER, présidente de la CC des Sablons, et de Joël VASQUEZ, maire de la commune et vice-président chargé du développement économique. L'achèvement des travaux est prévu pour fin 2024.

Ce bâtiment accueillera plusieurs activités : celle des pièces détachées et plusieurs ateliers de montage et de service après vente et de réparation. 150 salariés évolueront sur ce site et plusieurs emplois seront à pourvoir.

Nous pouvons nous réjouir de cette installation et de l'attractivité de la zone d'activité des vallées. Il ne reste plus que 4,2 hectares disponibles sur les 117 qui composent cette ZAC.



## RÉOUVERTURE DE LA BOULANGERIE

Le rideau de la boulangerie d'Amblainville, baissé depuis deux ans, s'est de nouveau levé le dimanche 30 Avril. «La gourmandise d'Amblainville», c'est son nouveau nom, accueille la clientèle ravie de retrouver ce commerce de proximité.

C'est dans la boulangerie «La gourmandise de Méru» de M Mouez Zutrini, qui se trouve en centre ville, que les pains sont confectionnés. On y trouve, hormis les pains traditionnels, plusieurs sortes de pains, pâtisseries, viennoiseries, formule sandwich et snacking, ainsi que des boissons et des articles de dépannage.

La boulangerie est ouverte du lundi au dimanche et jour férié de 7 h à 19 h .

**Fermeture le mercredi**



## EN BREF

### Arrêtés municipaux

Dernièrement la commune a pris 3 arrêtés: ceux-ci concernent le démarchage, l'affichage de panneaux publicitaires et la divagation des animaux domestiques.

#### 1) Le démarchage à domicile (Arrêté N° 2023-22)

Toute personne, pour le compte d'une société, d'une entreprise individuelle ou artisanale ou d'une association et dûment mandatée par celle-ci, doit s'identifier auprès des services de la mairie avant de commencer sa prospection. Elle devra remplir un formulaire de déclaration. L'identification du démarcheur en mairie donnera lieu à l'apposition d'un visa sur le formulaire de déclaration. Ce visa ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage. Il constitue juste la preuve du passage en mairie.

#### 2) Panneaux publicitaires (Arrêté N° 2023-23)

Devant la multiplication des panneaux publicitaires apposés par des entreprises sur les clôtures des habitations de la commune, un arrêté a été pris afin de préserver le caractère traditionnel du bourg. Toute personne qui, pour le compte d'une entreprise ou d'une société, souhaite apposer un panneau publicitaire au sein de la commune (maison vendue ou à vendre, travaux d'entreprises etc..) que ce soit pour une installation pérenne ou temporaire sera désormais soumise à une autorisation expresse et devra donc en faire préalablement la demande en mairie.

#### 3) Divagation des animaux (Arrêté N° 2023-24)

Il est interdit de laisser les animaux domestiques divaguer sur l'ensemble de la commune. Tous les animaux domestiques circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse. L'accès aux bâtiments publics et aux aires de jeux d'enfants leur est interdit même tenus en laisse (sauf chiens guides d'aveugles). Il est rappelé qu'il est formellement interdit de laisser les animaux déposer leurs déjections sur la voie publique ou les pelouses de la commune. Celle-ci est équipée sur l'étendue de son territoire de distributeurs de sacs mis à disposition des propriétaires. Tous les arrêtés peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune.

## INFORMATION

Il est désormais possible à tout un chacun de prendre les bus de ramassage scolaire. Quelques contraintes : Qu'il reste de la place (priorité aux élèves) et les montée et descente ne se font qu'aux arrêts prévus pour la prise en charge des élèves.

Les sociétés CABARO et GRISEL recherchent des chauffeurs. Permis pris en charge, les contacter.

## L'épicerie se développe.

L'épicerie au 74 rue Nationale étoffe son choix de produits. Désormais, une belle poissonnerie s'installe tous les vendredis de 16h à 19h chez Jau'Frais. Vous pouvez maintenant y trouver, outre les fruits et légumes de qualité que nous connaissons déjà, de l'épicerie fine, des produits laitiers ainsi que de la viande, et la paëlla, un samedi sur deux. La boutique est ouverte le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 19h, et le dimanche de 9h à 13h.



## Voyage à BIOTROPICA

Ce fut une belle journée organisée par la commune qui, une fois de plus, a permis aux habitants de se retrouver pour partager en famille ou avec ses voisins, ce moment convivial. Devant un tel succès, ce n'est pas un mais deux bus qui ont quitté Amblainville le 14 Mai, direction BIOTROPICA, un parc animalier où les petits et les grands ont oscillé entre promenade, découvertes et jeux. Naturellement, le soleil était de la fête !



## Chasse aux œufs

Samedi 8 avril, comme chaque année, une centaine d'enfants accompagnés de nombreux parents se sont éparpillés dans les bois surplombant la commune pour découvrir plus de mille œufs en plastique que les membres de la commission scolaire avaient cachés.

Les œufs étaient dissimulés en trois zones distinctes, une pour les tout petits et maternelle et deux pour les enfants d'élémentaire.

Au retour, un goûter était offert à tous les participants et les œufs en plastique se sont transformés en véritables chocolats très appréciés par les enfants.



## RAMASSAGE DU VERRE

**Il n'y aura plus de RAMASSAGE à compter du 1<sup>er</sup> Juillet !**

La communauté de commune, qui a la compétence de ce service, a décidé, dans un souci d'économie, d'arrêter le ramassage des verres en porte à porte au 30 juin 2023.

Vous devrez déposer vos verres (bouteilles, bocaux etc.... sans bouchons ni couvercles) dans les points d'apport volontaire (PAV).

La collecte des PAV se fera dès que leur capacité aura atteint un taux de remplissage de 80%.

Ce système limitera le nombre de passages de camion et permettra aux usagers de déposer les verres sans contrainte de jour.

Nous comptons sur la civilité des usagers.

Il est rappelé qu'aucun déchet ne doit être déposé au pied des conteneurs.

Les 9 points de collecte à Amblainville sont situés :

- Au nouveau cimetière, rue de la porte des Champs.
- A l'entrée du lotissement de la porte des Champs (en attente).
- Sur le parking, place du 11 novembre.
- Sur le parking, rue du pavé.
- Sur la placette, rue du Bournoulet.
- A l'angle des rues du Bournoulet et des châtaigniers.
- En bas de la rue Mongriffon (sortie Amblainville).
- Au lavoir de Sandricourt.
- A la ferme du Fay.



## Repas des anciens de la commune

Après deux ans d'interruption, la municipalité a de nouveau eu le plaisir d'accueillir les retraités en les conviant au traditionnel repas. 90 personnes ont répondu présentes à cette invitation.

Le maire et les membres de la commission des aînés étaient présents pour ce moment de partage apprécié de tous.

Une animation musicale a accompagné le repas préparé par le traiteur Alexandre de Crépy en Valois et a invité chacun à danser.



## Travaux

Les nombreux travaux en cours dans la commune touchent, pour bon nombre d'entre eux, à leur fin.

Toutes les lignes aériennes de la commune ont été enlevées et il ne reste plus aucun poteau disgracieux en bois ou béton.

Les logements, rue Francoeur, qui remplacent l'ancienne usine SDDN vont bientôt être attribués.

Toutes les parcelles du Pont Charmant sont vendues et une dizaine de permis de construire a été déposée.

En ce qui concerne le complexe de la nouvelle salle polyvalente, les travaux avancent correctement, même si le chantier enregistre un léger retard.

La requalification de la rue d'Alsace se termine fin juin et les riverains pourront enfin circuler librement dans un nouvel espace.



*La polyvalente en phase d'achèvement.*



*Enlèvement des anciens poteaux.*



*Entrée rue Francoeur de la résidence Coeur des arts.*



*Les statuts en souvenir de l'ancienne SDDM.*



*La rue d'Alsace bientôt rendue à la circulation.*



*Une dizaine de permis de construire déjà déposée à la ZAC du Pont Charmant.*

## Ça bouge à l'école

Les classes de CP/CE1 et CE2 ont assisté à un spectacle musical à Chambly, le 9 décembre 2022.

Les élèves de CE2 ont passé le permis piéton le 20 Janvier,

Les CP et CE1 ont fait une sortie le 16 mai après midi à Giverny au musée des impressionnistes.

Les CE2 sont allés le 8 juin en Baie de Somme. Au programme une randonnée dans la matinée suivie d'une pêche à pied et d'un land art dans l'après midi.

Ceux de CM1 et CM2 sont allés au cinéma, le 30 janvier voir, « Pattie et la colère de Poséidon ». Ils ont également fait une sortie au Louvre et en bateau-mouche.

Le jeudi 8 juin, les deux classes ont visité le musée archéologique de Guiry en Vexin et le chantier de fouilles de Genainville.

Les 4 et 12 Mai, les CM2 ont participé à une initiation au golf d'Ivry le Temple dans le cadre de leurs activités sportives. Le 27 juin, la police municipale viendra remettre les permis vélos lors de la journée de remise des prix.

Les élèves de maternelle, quant à eux, iront le 4 juillet prochain à Biotropica.



## Rentrée scolaire 2023

Les élèves reprendront le chemin de l'école le **lundi 4 septembre 2023**.

## CMEA

Une année de plus pour le Conseil Municipal des Enfants d'Amblainville. Ils ont été cette fois encore studieux et patients. En effet, ils réalisent qu'entre avoir une idée et en observer les résultats il y a des étapes, des réflexions et des contraintes. Ils ne se démoralisent pas si vite, heureusement, et se sont investis dans la commune en faisant de nombreuses affiches (aidés de leurs camarades de classe) afin d'inciter les habitants à jeter les déchets dans les poubelles et à ramasser les déjections canines.

Ils sont très attentifs au bien vivre ensemble, principalement à l'école et leur dessin de banc de l'amitié arrive enfin à se concrétiser. Il sera livré prochainement dans une couleur tenue secrète pour le moment. Un autre banc, plus traditionnel, sera également installé. Des miroirs ont aussi été installés dans les toilettes. D'autres projets sont en route pour clôturer ce conseil. Merci à eux pour cette énergie positive et ce regard qu'ils ont sur le monde.

Ils ont rempli leur devoir d'élus en participant activement aux cérémonies officielles de la commune.

## EN DIRECT DES ASSOCIATIONS



### Nihon Tai Jitsu (self défense)

Le Japan Budo Club s'est encore illustré grâce à Erine et Victoria qui sont une nouvelle fois montées sur le podium.

En effet, elles se sont vues sacrées, à Paris, championnes de France de Nihon Tai Jitsu en combat pour Erine et en Kata pour Victoria.

Leur Senseï (professeur) Laurent CLAVELLE tentera d'obtenir son 5° dan au mois de Juin. Souhaitons-lui de réussir cette épreuve.

Contact : [jbcloirmaison@gmail.com](mailto:jbcloirmaison@gmail.com)

06 19 04 05 21

## Ainés

Les beaux jours sont enfin arrivés et les activités extérieures ont repris au club des ainés

Journées pétanque, marche, excursions et visites viendront animer la période estivale.

Un séjour aux marchés de Noël alsaciens est prévu du 5 au 8 décembre.



## ASLA

L'Association Sport et Loisirs d'Amblainville (ASLA) vous invite cordialement à venir admirer les œuvres des élèves de l'atelier de peinture Roland Gaulupeau ainsi que les travaux des adhérents de la section loisirs récré art. L'exposition aura lieu dans les locaux de la maison des associations ( ancienne école maternelle), 43 rue nationale, le dimanche 25 juin 2023 de 10h00 à 17h00.

## Week-end Mielou and Co

Afin de récolter des fonds pour la kermesse, prévue le 1er juillet, l'association des parents d'élèves a organisé un week-end d'animations du 24 au 26 mars.

Le vendredi soir, une boum pour les ados du CM1 à la 5ème a fait danser nos jeunes.

Le samedi après-midi, un carnaval dansant a pris place avec vente de gâteaux et de bonbons, qui a régalé les bambins de maternelle et primaire. La soirée s'est terminée par un cous-cous dansant, où de nombreux Amblainvillois ont répondu présent.

Enfin le week-end s'est terminé par un après-midi guinguette, qui a remporté un franc succès avec une participation de plus de 70 danseurs pour certains venus de loin.



## Le club d'Amblainville sera présent aux finales des championnats de France de pétanque



Jimmy Lavigne, Elisabeth Guyant et Bruno Gomes

Félicitations au club de pétanque d'Amblainville.

Trois de ses membres sont devenus champions de l'Oise dans la catégorie triplette mixte. A ce titre, ils auront l'honneur de représenter le département lors des championnats de France qui se dérouleront le 15 et 16 juillet au boulodrome de Douai.

Encore bravo et tous nos vœux les accompagnent pour cette prochaine épreuve.



## GRAINOTHEQUE

Le printemps se réveille enfin et l'envie d'être au contact de la nature aussi, l'envie d'échanger, de reconnecter nos sens à ce qui nous entoure, c'est ainsi que la Bibliothèque d'Amblainville a organisé une journée d'échange de plants et de graines. Les visiteurs ont pu profiter de leurs 5 sens et VOIR une exposition sur les fruits et légumes, ECOUTER les conseils et astuces sur le potager, SENTIR le parfum des tomates et autres fleurs présentes, être TOUCHÉS par les rayons du soleil et GOUTER une délicieuse infusion au romarin... une belle introduction à l'été qui arrive. La grainothèque, qui était l'élément déclencheur de cet événement, restera à la bibliothèque et sera accessible aux heures de permanence. Un grand merci à M. Prévoté et M. Deschamps ainsi qu'à la serre de Courcelles pour leur aide.

## Football

Bravo aux équipes U12 et U13 du football-club d'Amblainville pour leur victoire au tournoi de Calais le 10 avril 2023.



# Bien vivre ensemble

## NUISANCES: « Spécial été »

La saison des travaux de jardinage et de bricolage bat son plein ! Et les conflits de voisinage peuvent empoisonner le quotidien. Petit tour d'horizon des règles pour vivre plus sereinement.



### Tondre sa pelouse, oui mais pas n'importe quand !

Les outils bruyants de jardinage et bricolage peuvent être utilisés :

les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Afin de faciliter le ramassage des déchets verts (herbe, mais aussi branchages + branches de moins de 1m attachées en fagots...), la Communauté de Communes des Sablons a distribué - à ceux qui en ont fait la demande - des bacs « déchets verts » de 240 litres. La collecte se fait tous les lundis - donc sortir son bac le dimanche soir.

Pour information : [www.cc-sablons.com](http://www.cc-sablons.com)



### Des haies bien taillées

Comme le stipule le code civil : vos plantations ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, pour qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux, ni la visibilité en intersection de voirie.



### Désherbage citoyen

La commune n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017. Les employés municipaux s'activent, mais ils ont de plus en plus de mal à garder propres les trottoirs. Alors si cela vous est possible, merci de votre petite contribution en désherbant votre pas de porte.



### Barbecue oui, mais sans en faire profiter tout le voisinage

Les barbecues ne sont tolérés que dans la mesure où ils n'occasionnent aucune gêne olfactive ou de fumée pour les habitations voisines.

# Agenda de l'été

**Amblainville**

**Fête de la Musique**

**Buvette**

**Vendredi 16 Juin**

**Bal Public**

**Animation : « Musicanim DJ »**

**AMBLAINVILLE**

Rassemblez à tous les participants

Rendez-vous à 14h30 à l'école élémentaire

**Samedi 24 Juin 2023**

**Vélos Fleuris**

**Amblainville**

**Vide Grenier**

**Dimanche 25 Juin**

**de 8h à 18h**

**RESTAURATION SUR PLACE**

**Buvette**

Inscriptions et renseignements  
Mairie - Place du 11 Novembre  
Tél : 03 44 62 03 09  
[amblainville@amblainville.fr](mailto:amblainville@amblainville.fr)

**31<sup>ème</sup> Jeux Intervillages BORNEL**

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION LOISIRS ANIMATIONS EN PAYS DE NACRE

**SAMEDI 1er JUILLET 2023**

**ENTRÉE GRATUITE**

**Buvette**

**À partir de 13h**  
**ESPACE JEAN CRESSEVEUR**

Avec la participation d'Amblainville - Andeville - Bornel - Belle-Eglise - Corbeil Cerf - Irvy-Le-Temple - Les Hauts Tollican - Villeneuve-Les-Jablons

L'ENTRÉE SE FERA PAR L'ÉCOLE MATERNELLE

**KERMESSE**

DES ÉCOLES D'AMBLAINVILLE

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET**  
**DE 10H À 17H**

**GRANDE TOMBOLA :**

- MEU POUR 6 PERSONNES AU RESTAURANT "PAR FLAMBEUX"
- PARC ASTÉRIX
- SEJOUR DE 4 JOURS ET 3 NUITS DANS UN CAMPING DU GERS
- SHOOTING PHOTO
- PERMIS BATEAUX
- VENEZ EN FAMILLE

**NOMBREUX STANDS :**

- PÊCHE AUX CANARDS JEUX GONFLABLES
- CHAMBOLLE TOUT TISSAGES
- JEU DU FAKIS BASKET
- ET PLEIN D'AUTRES...

**RESTAURATION :**

- BARBECUE
- BUVETTE

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION MELOU'ÉCO

**AMBLAINVILLE**

- 21h : Retraite aux Flambeaux - Groupe Brésilien avec la troupe « Nassuco » - Départ de Sandricourt
- 23h : Feu d'Artifice « Sté Bunny » devant l'Église, suivi d'un bal, animé par « MusicAnim »

**14h : Jeux divers et gratuits**

- Aire de jeux gonflables
- Circuit Quads
- Parcours Xitem Run
- Arlène Interactive
- Chamboule Tout
- Pinatos
- Pêche aux canards
- Pesée du panier
- Tir à la carabine
- Cou du Canard

**FÊTE NATIONALE**

*La bibliothèque d'Amblainville vous propose une balade contée*

**DIMANCHE 27 AOÛT à 14h30**

**animation gratuite**

**AMBLAINVILLE**

**Dimanche 3 Septembre 2023**

de 9h00 à 13h00 - Salle des Fêtes

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

**Sortie Famille « Château de VERSAILLES »**

Organisée par la Commission Culture et Jeunesse - 60 places

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023**

GRATUIT pour les enfants d'Amblainville jusqu'à 17 ans révolus (S'ajoute auto obligatoire pour les moins de 3 ans)

ADULTES Amblainvillois à partir de 18 ans : 20 €

EXTERIEURS : 25€ (Forfait aux Adultes Amblainvillois)

Départ : 8h30 - rendez-vous sur la place de la Mairie à 8h  
Retour : Rendez-vous à 17h devant la grille de la Chapelle du Château de VERSAILLES - départ à 17h30

Restauration à la charge des familles

Inscriptions jusqu'au 13 juillet

Carte d'identité et ou livre de famille obligatoire à présenter le jour de la visite du château

## Mesures de restrictions à respecter

### Niveau alerte renforcée



**Interdiction d'arroser**  
les pelouses  
les massifs fleuris



**Interdiction d'arroser**  
les jardins potagers  
entre 9h et 20h



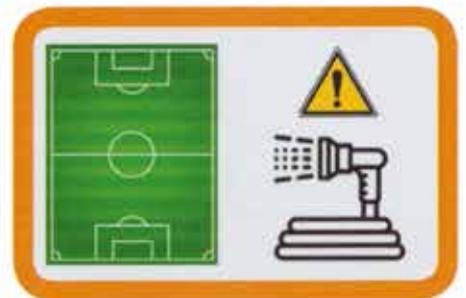
**Interdiction de remplir les plans  
d'eau, piscines privées** (de plus d'1 m<sup>2</sup>)...  
sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de  
l'ouvrage ou des utilisateurs, sauf lors de la première  
mise en service pour réception de travaux



**Interdiction de laver**  
les véhicules particuliers  
Ne pas laver les voitures hors stations profession-  
nelles équipées de système à recyclage



**Interdiction de nettoyer**  
les façades, toitures, trottoirs et  
autres surfaces imperméabilisées  
sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise  
de nettoyage professionnelle.



**Interdiction d'arroser**  
les terrains de sport, les stades,  
les établissements équestres,  
entre 11 h et 18 h  
les golfs à l'exception  
des « greens et départs » entre 8 h et 20 h.



**Restriction**  
de l'irrigation agricole  
consultez l'arrêté sur  
[www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr)



**Réduction de la**  
consommation industrielle  
conformément aux arrêtés préfectoraux d'autorisation  
en vigueur



**Interdiction d'alimentation des**  
fontaines publiques d'ornement  
en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement  
possible.



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages  
et la cartographie des niveaux par bassin sur le site internet des  
services de l'État dans l'Oise.

